ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Arthur Denis vs Franz Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5882—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 30 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro quatorze sur le plan original du faubourg E. Bouligny, maintenant désigné par le numéro cent soixante-neuf sur le nouveau plan fait par Henry C Brown, voyer, le dit îlet est borné par les rues Constantinople, Laurel, Live Oak, maintenant Constance et Aubonne. La dite portion de terre étant composée par la totalité du lot désigné par le numéro vingt-six, et une portion des lots désignés par les numéros vingt et vingt cinq et étant désignée par la lettre A sur un plan fait par William H. Williams, voyer, en date du 24 février 1881, annexé à un acte de vente passé, le 13 août 1881, pardevant R Commagère, notaire, de Franz Spraul, d'appelant dans cette affaire Frank Anton Spraul à Mme Susan Ann Kay, veuve du premier lit de Peter Dalman et maintenant veuve de James Gore, et la dite portion de terre mesure, conformément au dit plan quarante-six pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Aunter its sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
28 déc—28—janv 3,10,17,25 30

Dans l'affaire de la tutelle des mineurs Paul, Sidney, Angèle, Cécile et Berthe Rodrigue.

COUR DU VINGTIEME DISTRICT JUDICIAIRE de l'Etat de la Louisiane pour la paroisse Ascension, No 1270—En vertu d'une commission en date du 15 décembre 1882, en et conformément à un ordre de vente rendu par la dite Cour, à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingtième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane pour la Paroisse Ascension, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 27 janvier 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en aucune sorte, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Lopez ou Treizième, Washington et Gayoso ou Quatrième, désigné par le numéro six sur un plan dressé par D. E Seghers, le 4 avril 1874, et déposé aux archives de E. E. Bienvenu, ancien notaire, en cette ville, comme plan numéro Quatre-Vingt-Dix; le dit lot mesure au pied américain comme suit, à savoir: trente-trois pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Esplanade, trente un pieds cinq pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, cent quarante six pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq et cent cinquante-sept pieds six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro sept.

2° Un autre lot de terre situé dans le même District et îlet, désigné par le numéro sept sur le dit plan, le lot mesure, au pied américain, comme suit, à savoir: trente-trois pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Esplanade, trente un pieds cinq pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, sur quatre-vingt-dix-sept pieds, six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du dit numéro six et cent sept pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit.

3° Un autre lot de terre, situé dans le même district et îlet, désigné par le numéro douze sur le dit plan; le dit lot mesure au pied américain trente pieds de face sur la rue Lopez ou la rue Treizième, cent vingt-sept pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lopez ou Treizième, Gayoso ou Quatrième, Esplanade et Washington; la dite portion ou morceau de terre devant être pris du fond du lot désigné par le numéro onze sur un plan fait par D. E Seghers, déposé en l'étude de E. A. Bienvenu, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro quatre vingt-dix; la dite portion ou morceau de terre mesure trente pieds sur la ligne parallèle à la rue Lopez et qui le divise de l'autre portion du lot numéro onze, trente un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept, trente un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro dix...

Termes et conditions—En bloc et pour du comptant pour un tiers du prix d'adjudication et le reste du prix payable à un et deux ans de date de la vente, les portions à crédit devant être représentées par des billets de l'acquéreur payables respectivement à un et deux ans du jour de la vente avec huit pour cent d'intérêt par an sur chaque billet du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, le paiement des billets et des intérêts devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de "non alienando", l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant le notaire qu'on pourra désigner, l'acquéreur s'obligeant en outre à assurer les dites propriétés contre le feu pour un montant égal aux billets et les intérêts, et de transférer les polices au tuteur des enfants mineurs dans cette affaire, et dans le cas où l'acquéreur ne le fera, le tuteur aura le droit d'assurer aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur s'engagera en outre à payer cinq pour cent sur le montant des dits billets et intérêt, pour honoraires d'avocat dans le cas où il faudrait instituer un procès pour le recouvrement d'une partie ou de la totalité des billets et payer tous les frais; le paiement des dites obligations de l'acquéreur, d'assurances, de payer le dit montant pour honoraires d'avocat, et pour payer les frais et déboursés, les sommes qui auraient pu être déboursées par le tuteur des mineurs pour assurance sur les propriétés, devra être garanti par hypothèque spéciale.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27déc—27 janv 2 9 16 23 27

Citizens' Bank of Louisiana vs. Eugène F. Mioton et Nicholas W. Casey, receveur, etc., actuellement possesseur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6711—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 10 février 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre dans l'îlet borné par les rues Levée, Quartier, Chartres et Esplanade, sur un plan dressé par F. A. Rethaas, en date du 4 avril 1836, déposé comme numéro trente-cinq dans le livre de plans en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de soixante dix-sept pieds et cinq pouces six lignes sur un côté et soixante-sept pieds huit pouces et quatre lignes sur l'autre côté.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent.

Ensemble avec cent dix actions maintenant réduites à cent trois actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent vingt piastres ($220), échéant le premier jour de janvier 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire par Nicholas Hoey, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé pardevant Théodore Seghers, anciennement notaire en cette ville, le 21 mars 1839 et avec l'acte de vente du shérif.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
10 janv—10, 17, 24, 31—7, 10 fév.

P. S. Wiltz, administrateur vs Mme et Mr. C. J. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7079—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 février 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet C compris entre les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, désigné par le numéro Trois, sur un plan dressé par A. Castaing, voyer, le 2me jour de Février 1854, lequel plan porte le numéro vingt-quatre dans le livre des plans numéro cinq, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt-six pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp, défenderesse, dans cette affaire, par achat de Leonard Bellees, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, le 4 août 1854.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le troisième district de cette ville étant formée par la totalité du lot numéro dix-neuf et d'une partie du lot numéro dix-huit de l'îlet numéro sept, qui est borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dorgenois, conformément à un plan de C. A. de Armas, en date du 20 décembre 1853, déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, dans son livre de plans numéro quatre. Laquelle portion de terre mesure trente-quatre pieds sept pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J Camp défenderesse dans cette affaire, de Mme A. Lafargue, par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire en cette ville, le 29 avril 1872.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, le dit lot de terre est désigné par le numéro six sur un plan dressé par Pilié et Murray le 23 avril 1870 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 28 avril 1870 et mesure vingt-huit pieds trois pouces de face à la rue Rocheblave, cent trente-un pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté qui le divise des lots cinq et sept, cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du côté opposé, puis deux sept pieds six pouces et quatre lignes sur la ligne ... angle droit sur une ligne qui s'étend vers la rue Onzaga, puis quatre pieds six pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à et s'étendant vers la rue Dorgenois; et également cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Onzaga.

Etant la même propriété acquise par la dite Mme C. J. Camp, défenderesse dans cette affaire, de M. E. Blackwell, par acte passé pardevant Andrew Hero, notaire en cette ville, le 24 août 1878.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg Ste-Marie, dans l'îlet C, qui est borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, et désigné comme le numéro quatre, sur un plan de L. Bringier, voyer général, le 21 avril 1838, et déposé en l'étude de D. L. McCoy, anciennement notaire; le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt et un pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

Acquis par Mr. C. J. Camp, défendeur, par achat de François Croy, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 19 juin 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 janv—20 27—3 10 17 20 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Propriété rue des Ursulines.

Succession de John R. [illegible]

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 7081

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 janvier 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété suivante, savoir—

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situées au faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, Hôpital, Tarbigny et Romain; laquelle portion de terre mesure (mesure américaine) 34 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue des Ursulines sur 93 pieds 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et 34 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant John R. Legier, notaire aux frais de l'acquéreur.
27déc—27—jan 6 13 20 et 27

MEUBLES.

Théréza Lanahan vs. Eugène Knockhart

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 29 janvier 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin, au No. 86 rue Laharpe, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 17 janvier 1883 et signé le 16 du même mois et année:

Un lot de Meubles meublant, d'après inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
17 janv—17 23 28

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Izanna L. Chamberlain

No 7305.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MARDI, 30 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 décembre 1882, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus,

La moitié indivise de l'intérêt en communauté et tous les droits, titres et intérêts de Izanna L. Chamberlain, épouse décédée de Holbrook Chamberlain, dans ce certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles (anciennement Nayades), Berlin, Milan et Pitt, mesurant 100 pieds de face à la rue St Charles, (anciennement Nayades) sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant composé des divers lots désignés par les numéros 9, 10 et 11, et d'une partie du lot No 12 sur un plan fait par A. S. Phelps, voyer, en date du 13 février 1849 et déposé pour référence en l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville.

Conditions de la vente: comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.
30déc—30—6, 13, 20, 27, 30 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété sur la rue Baronne, entre Delord et Calliope.

Dwight Merriam et als. vs Mildred J. Merriam et als.—No 1205.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 20 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16me jour de juin 1880 et signé le 21 juin 1880, il sera vendu à l'encan pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété améliorée No 279 de la rue Baronne, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Delord et Calliope, le lot est désigné comme le lot No 13 et mesure 27 pieds 4 pouces et 4 1/5me d'un pouce de face à la rue Baronne sur une profondeur de 192 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 12—192 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 14 et 31 pieds 7 pouces et 4 lignes dans le fond. Les améliorations comprennent un magasin en briques d'un étage et avec une barrière ... dans le fond ... de bois.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus au comptant à la discrétion de l'acquéreur, le reste à un crédit d'un et deux ans, du jour de la vente, avec intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les sécurités usuelles, clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire, assurance et transfert de police, etc. Les billets devront être divisés au ... L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima notaire.
17 déc—17 23 30 jan 6 13 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Habitation sucrière Montplaisir, faisant face au fleuve Mississipi, dans la Paroisse Plaquemines, située entre St-Clair et Scarsdale.

Vente à long crédit.

Oscar J. Forstall vs. The Consolidated Association of the Planters of Louisiana.

No 428—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, sur la rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 décembre 1882, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine habitation sucrière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans la Paroisse Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près à 6 lieues au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, connue comme l'habitation Montplaisir et mesurant 20 arpents de face au dit fleuve Mississipi sur 40 arpents de profondeur; bornée sur un côté par les terres anciennement appartenant à Armand Lanaux, et sur l'autre côté par les terres anciennement appartenant à Alexandre Lesseps.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, et le reste à un crédit d'un et deux ans du jour de la vente, en billets d'acquéreurs portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec les clauses usuelles et régulières, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1883, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero jr., notaire.
31 déc—31, jan 6,13,20,27—fév 2, 3.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

F. E. Roque vs. la succession de Guillaume Vergés.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7082.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 27 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre d'encoignure, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Laurel, Harmony et Jersey ou Annunciation, ayant 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Pleasant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27déc—27 jan 2 9 16 23 27

Jérôme E. Poché vs Joseph Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7429—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 février 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le Chemin de Gentilly, en cette ville, et mesurant plus ou moins six arpents et quatorze toises de face au dit chemin de Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, décrit ou mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le vingtième jour d'octobre 1854. Ensemble avec tous les droits, réclamations, dommages et l'action que le défendeur Joseph Tracy, pourrait avoir contre la ville de la Nouvelle Orléans pour l'appropriation illégale par la dite corporation d'une portion de terre au dit terre ou morceau de terre pour le percement du canal ... dite propriété et pour tous les dommages à la dite propriété, pour les fouilles qui ont été faites.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Marie Nicolette Vallère, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 29 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 jan—16 23 30, fév 7 13 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John A. Turnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1255.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Lawrence J. Duffy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 jan—19, 23, 26

Succession de Mme A. S. Lacy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 6546. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK Greffier.
19 janv—19, 23, 26.

Succession de James N. Niven.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6108—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Clementine Cowling, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 janv—16 20 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et non-améliorées dans le Troisième District, près des Abattoirs.

Succession de Jean Laurent Sarrazin.

Vente pour effectuer un partage entre les Héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B. No 284.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur.—Bureau, No 56 rue Royale, SAMEDI, 24 février 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 19 janvier 1883, il sera vendu, à l'encan, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un îlet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Bourgogne ou Craps, Monroe, Remparts ou Amour et Hancock, divisé pour la vente en 16 lots conformément à un plan de B. Sargi, ingénieur civil, comme suit:

Le lot No 1, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, forment l'encoignure des rues Bourgogne ou Craps et Hancock et mesurant 163 pieds plus ou moins de face à la rue Bourgogne ou Craps sur une profondeur et façade à la rue Hancock de 156 pieds 5 pouces plus ou moins.

Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 se touchent et mesurent, chacun, 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Hancock sur une profondeur de 163 pieds plus ou moins. Le lot No 6 forme l'encoignure des rues Hancock et Remparts ou Amour.

Les lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Monroe sur une profondeur de 150 pieds, plus ou moins. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Bourgogne ou Craps et Monroe et le lot No 16 forme l'encoignure des rues Remparts ou Amour et Monroe.

2° Un îlet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Bourgogne ou Craps, Adams, Remparts ou Amour et Gordon, divisé, pour être vendu en 9 lots conformément à un plan de B. Sargi, ingénieur civil, comme suit:

Le lot No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 62 pieds 10 pouces de face à la rue Adams, 63 pieds 7 pouces de face à la rue Gordon, 131 pieds, plus ou moins, de face à la rue Bourgogne ou Craps et 128 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise de lot No 2.

Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Adams, 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Gordon sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No 2 mesure 128 pieds 4 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 1, et 132 pieds 2 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 132 pieds 2 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 2, et 136 pieds plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Le lot No 4 mesure 136 pieds plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 3, et 139 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 5.

Le lot No 5 mesure 139 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 143 pieds 8 pouces plus ou moins sur la ligne qui la divise du lot No 6.

Le lot No 6 mesure 143 pieds 8 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 5 et 147 pieds 6 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 151 pieds 4 pouces, plus ou moins, du lot qui le divise du lot No 8.

Le lot No 7 mesure 147 pieds 6 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 6, et 151 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 8.

Le lot No 8 mesure 151 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 155 pieds 2 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 9

Le lot No 9 mesure 155 pieds 2 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 8 et 159 pieds, plus ou moins, et faisant face à la rue Remparts ou Amour.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets d'acquéreurs, portant hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, divisés en coupons au gré des vendeurs avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets en une partie. Les propriétés seront assurées et les polices transférées aux vendeurs.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Relle, notaire, aux frais des acquéreurs.
20 jan—20 27—3 10 17 24 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Valsin Oemichen.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A, No 7035.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau, No 56 rue Royale.—SAMEDI, 17 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 9 janvier 1883, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la dite succession, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant le coin des rues Orléans et Dauphine, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Dauphine, Bourbon et St Pierre, mesurant 31 pieds français, 31 pieds, plus ou moins, de face à la rue Orléans sur 72 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Dauphine.

Termes et conditions.—L'acquéreur assumera sur son enchère et le montant de l'adjudication le paiement de 6 billets pour un montant de Quatre Cent Vingt Cinq Piastres ($425) chacun, datés le 11 mai 1882, et payables du 11/14 jours de mai 1883, 1884, 1885, 1886, 1887 et 1888, garantis par privilège de vendeur et hypothèque, en sus de l'intérêt au taux de 8 p c par an, le surplus de l'adjudication sera payé au comptant. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées au vendeur

L'acquéreur assumera le paiement de toutes taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication, et l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
13jan—13 20 27 fév3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Fanchonnette Daboval.

No 6645—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. V GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale—JEUDI, 25 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 décembre 1882, il sera vendu à l'encan,

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 6 dans l'îlet No 46 borné par les rues Annette, Robertson, St Bernard et Girod, mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

N. B—Cette propriété n'ayant pas obtenu le prix d'estimation, le 16 décembre 1882, quand elle a été premièrement offerte en vente, il faut qu'elle soit vendue pour les conditions suivantes:

A 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant un billet tiré par lui, avec des garanties bonnes et solvables qui doivent être approuvées par l'exécuteur, payable à 12 mois et portant intérêt, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, de 8 pour cent par an; les privilèges et liens de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et l'acte devra contenir la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer la collection à la maturité du dit billet.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, No 138 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.
30déc—30 jan6 13 20 25

Avis aux créanciers.

E. O. Moerits vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6453—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de E. O. Moerits et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par W. G. Vincent, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 jan—20 24 28

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 7338.

Paulus Wunder vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Paulus Wunder et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Fred. Adolph un notaire, le 29me jour de janvier 1883, à 11 heures A. M

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.
Nlle Orléans, 21 décembre 1882.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
22 déc—22, 11 28 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 7438.

Henry Tiemann vs ses créanciers.

Aux créanciers de Henry Tiemann et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Frédérick Adolph, Esq., notaire, le 8ème jour de février 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.
Nlle-Orléans, 3me jour de janvier 1883.
JNO T. FITZGERALD, Député-Greffier.
4 janv—4 25—7 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—No 7,551.

Charles Prager vs ses créanciers.

Aux créanciers de Charles Prager et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Joseph Taylor Esq., un notaire, le 1er jour de février 1883, à 11 heures du matin, afin de prendre en considération son application pour un répit.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.
Nlle-Orléans, ce 15e jour de janvier 1883.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 janv—16, 24, 31.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 7,422.

Seligman & Bro. versus leurs créanciers.

Aux créanciers de Seligman & Bro. et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, Esq., un notaire, le 7ème jour de février 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.
Nlle-Orléans, ce 8eme jour de janvier 1883.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 janv—8 17—1er fév

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier district, rue Broad, entre Palmyre et Jane Alley.

Succession de Wm Dwyer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. No 6523.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureaux No 45 rue Royale.—JEUDI, 25 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 15 janvier 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Banks et Palmyre et l'Allée Jane, désignés par les Nos 7 et 12, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesure 26 pieds et 7 lignes de face à la rue Broad et la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces et 7 lignes sur le côté du lot No 8, et 114 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 6; et le dit lot No 12 mesure 25 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Banks, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Celle-ci étant la seconde et dernière criée, la dite propriété sera adjugée au plus fort et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à 12 mois de crédit. L'acquéreur souscrira un billet portant 8 pour cent d'intérêt par an, avec privilège de vendeur sur la propriété vendue, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur en plus et au-dessus du prix d'adjudication, devra payer les taxes dues et exigibles en 1882.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18 janv—18, 20, 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Louisa Reich, femme décédée de F. Roeder.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 1672.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 10 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 22ème jour de décembre 1882, et signé le 3ème jour de janvier 1883, je procéderai à la vente de la propriété, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 10, conformément à un plan de B. Buisson, voyer, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Barthélemy, entre Grands Hommes et Craps, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera et paiera en sus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
10 jan—10,20,27—3 et 10 fév

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, sur la rue Constance, entre Thalie et Erato.

Succession d'Ephraim McDowell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 7225.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 17 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 16 janvier 1883, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Saulet, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Thalie, Annonciation et Erato, désigné par le No 15 sur un plan de G. C. Dumbar, lequel dit lot mesure 27 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la dite rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
17 jan—17,20,27—3 10 17 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 6890.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 27 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 21 décembre 1882, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Gueno, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 9 de l'îlet No 28, lequel lot de terre est borné par les rues Johnson, Lanusse, Prieur et D'Abadie, et mesure, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Johnson, entre Onzaga et Promenade St Bernard, ... rue D'Abadie, 109 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la Promenade St-Bernard, 96 pieds 4 pouces et 3 lignes sur une première profondeur sur le côté près de la rue Onzaga, et 14 pieds 6 pouces sur une nouvelle profondeur et sur une ligne oblique ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, servitudes, privilèges et tous les autres avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en aucune sorte.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Johnson, Prieur et Onzaga, mesurant 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 117 pieds 9 pouces de profondeur.

3° Neuf lots de terre se touchant dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Joséphine, Port et St. Ferdinand, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Solidelle sur 105 pieds de profondeur, à l'exception des lots 1 et 9 qui forment le coin des rues Port, St Ferdinand et Solidelle, qui mesurent 30 pieds 2 pouces de face à la rue Solidelle, le tout conformément à un plan de Castaing & Celles.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No. ... qui est borné par les rues Mandeville, Espagne, Prosper et Solidelle. Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos. 1 et 2 et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur entre lignes parallèles, de 117 pieds, au pied américain.

5° Huit certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 7 à 14 inclusivement, de l'îlet No 110, qui sont bornés par les rues St André, Music, Prosper et Promenade Washington. Les lots Nos 7, 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds de face à la Promenade Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

Le lot No 11 forme le coin des rues Music et Prosper et mesure 30 pieds de face à la rue Music sur 126 pieds 6 pouces de face et de profondeur à la rue Prosper. Les lots Nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Music sur 126 pieds de profondeur, et le lot No 10 forme le coin de la Promenade Washington et de la rue Prosper et mesure 30 pieds de face à la Promenade Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de façade à la rue Prosper, au pied français.

6° Trois certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, faubourg Franklin, désignés par le No 10 de l'îlet No 99, bornés par les rues Claiborne, Espagne, Prosper et Avenue Washington et les rues Claiborne, Prosper et Music, sur un plan dressé par L. Bringier, ancien voyer général, et mesurant comme suit à savoir: le lot No 10 forme le coin de la rue Prosper et de l'Avenue Washington, 30 pieds de face à la dite Avenue Washington, sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de façade à la rue Prosper et les lots Nos 3 et 4 qui se touchent, 30 pieds de face chacun à la dite Avenue Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets des acquéreurs avec lien et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les améliorations devront être assurées et les polices transférées; en cas de procédure pour en forcer la collection l'acquéreur devra payer 5 pour cent honoraires d'avocat pour recouvrer le montant. Les acquéreurs assumeront et paieront en outre du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1882

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
23 déc—23,30—janv 6,13,20,27.

Propriété de valeur dans le Second District, coin Bienville et Bassin.

Succession de Jean St. Martin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division D—No 5791.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 27 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 21 décembre 1882, je procéderai à vendre la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Bassin, Franklin et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Bassin sur 65 pieds 10 pouces 5 lignes de face et profondeur à la rue Bienville, plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec 3 chambres, une cuisine à deux étages, 4 chambres, cours, etc., occupée par un marchand de fruits et de sucre.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, pour des billets d'acquéreur avec lien et privilège de vendeur, et portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la bâtisse devant être assurée et la police transférée; en cas de procédure pour en forcer la collection l'acquéreur devra payer 5 pour cent honoraires d'avocat pour recouvrer le montant en litige. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.
23 déc—23 30—6 13 20 27 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée sur la rue Marigny, entre Urquhart et Villeré, Troisième District.

Succession de Mme Auguste Montamat.—No 6802—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 27 janvier 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 novembre 1882, pour le compte de la susdite succession:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 18, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Villeré, Urquhart et Champs-Elysées, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 110 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—comptant.
Acte de vente pardevant W. L. Poole, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 déc—24 30 janv 6 13 20 27

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 17 janvier;
CANADA, Frangeul, mercredi 24 janvier,
FRANCE, P. de Kersabiec, mercredi, 31 janv.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)...$100 et $120
Deuxième classe...$60
[illegible]
Entrepont, $26, avec ... literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER, 3½ rue Carondelet. Nouvelle-Orléans.

Train spécial du Havre à Paris.

La Compagnie générale transatlantique a organisé, pour l'usage exclusif de ses passagers, un train spécial pour Paris avec un seul arrêt à Rouen. A l'arrivée des paquebots au Havre, les passagers trouvent les wagons tout prêts sous la tente même de la Compagnie. Au départ de New York, les bagages sont pesés et enregistrés pour Paris sans être soumis à l'examen de la Douane au Havre. Les passagers peuvent se procurer au bureau de la Compagnie, à New York, des billets pour le train spécial. Leurs bagages sont pesés et enregistrés directement pour Paris au dock de la Compagnie, où ils doivent être rendus deux heures au moins avant le départ des paquebots.

A Paris, la Compagnie a organisé également des trains spéciaux pour les départs au Havre et les passagers peuvent faire enregistrer leurs bagages directement pour New York, à la gare Saint Lazare.

Ligne de Bordeaux.

COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:

CHATEAU LEOVILLE 4000 Tonneaux (neuf) vers le samedi 3 février.
CHATEAU LAFITE, 4000 Tonneaux (neuf) vers le samedi, 3 mars.
1re Chambre, $100. Entrepont $26

F. Le Boulanger, 46 Beaver Street, Ag't gén. pour passagers. | Funch, Edye & Co., 37 South William St. Agents généraux.

Agent à la Nouvelle-Orléans, L. A. FOURNIER, No 162 rue Gravier.
1er août—1an

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE SOUTHAMPTON ET HAVANE.

Les steamships du NORTH GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers comme suit

	De Brême	De la Nlle-Orléans
Leipzig		30 mars
Hohenzollern		2 avril

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $35.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $45

De la Nouvelle Orléans à la Havane—Chambre, $35, Entrepont, $15

Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. 1 an, gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Waldo, à Houston, est autorisé à émettre des ordres pour passage d'entrepont aux taux suivants:

De Brême à Galveston $38 00

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leur jour de départ et le prix du passage.

Des billets de passage de Brême, Southampton ou du Havre à la Nouvelle-Orléans sont émis pour les connaissances.

Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Cie, 42 rue de l'Union.
26 mai—1 an

COMPAGNIE DE STEAMERS TRANSATLANTIQUES DE CATALOGNE

ENTRE LA NLLE-ORLEANS, BARCELONE ET GENES, VIA LA HAVANE.

Les magnifiques vapeurs de 1re classe de la Compagnie de steamers transatlantiques de Catalogne, feront un service mensuel entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessous, de la manière suivante:

Départs de Barcelone:
Str. CASTILLA, 2300 tonneaux, vers le 15 déc
Str. JOSE BARO 1600 tonneaux, vers le 15 fév
Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 15 ...

Pour Valencia, Malaga, Cadix, Santa Cruz de Ténérife, Puerto Rico, la Havane et la Nouvelle-Orléans.

Départs de la Nlle-Orléans.
Str. CASTILLA, 2,300 tonneaux, vers le 15 jan
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 fév
Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 18 déc

Ils feront escale ... voyages

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, ou de toucher à d'autres ports et Espagne pour y débarquer des passagers.

Pour de plus amples informations, s'adresser à
G. CORRAL & CO., Agents, 57 rue de la Douane, N. O.
27 août—9 m

LIGNE ANCHOR

—DE LA—

Méditerranée à la Nlle-Orléans.

Le beau vapeur ... de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée à destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de ce mois. Les dates de ses départs sont; de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le —. Il fera escale à Malaga s'il y a du fret.

Les importateurs feront bien de transmettre par le câble, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.

Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
MM. FORSTALL, CLAYTON & C O, 173 rue de la Commune.
16sept—

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant MERCREDI 17 janv. à 8 h. A.M. Cette ligne se compose des steamers suivants:

KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer HUDSON Capt. C. H. E. Freeman. Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.0/0
Passage—Cabine...$40
Entrepont...20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO Rue Carondelet No 41.
4 mai—1an

THE CROMWELL LINE.

FOR NEW-YORK DIRECT

To sail on WEDNESDAY, 17 jan'y, at 8 A.M. This line is composed of the following steamships—

KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

The steamship HUDSON, E. E. Freeman commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street.

INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage...$40
Steerage...20

Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON & CO, 41 Carondelet street.
4 mai—1an

Sparadrap Révulsif au THAPSIA Formule du Codex

Ce Sparadrap agit plus promptement ... que les ... moutarde ... Son emploi, d'une extrême facilité ... rhumatismes, irritations de poitrine, bronchites, rhumes ...

Prix ... la Boîte ... 6 Francs, 1 fr. 50
VENTE EN GROS ... 77, Rue Vieille-du-Temple, à Paris
AU DÉTAIL: Chez tous les Pharmaciens.

CHEMINS DE FER.

Star and Crescent Route.

VOIE FERREE —ENTRE— La Nlle-Orléans et Houston, —COMPOSEE— DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVEES.
Nlle-Orléans à 4 2. M	A Houston 6:45 A. M
Houston 10:30 P. M.	Nlle-Orléans 6:25 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 38 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Trafic manager. 17mai—1an

Southern California Route.

The Texas and Pacific Railway. NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.

Through express leaves New Orleans at 10:30 A. M.

Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 4:30 P. M. and stops at all plantations.

Through express arrives at New Orleans at 3 P. M.

Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 11 A. M.

Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.

For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Thalia street.

A. S. GRAHAM, Ticket Agent.
B. W. McCULLOUGH, Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
F. CHANDLER, General Passenger Agent, St Louis, Mo
H. M. HOXIE, Third Vice President, St Louis, Mo.
28 déc—

Route du Sud pour la Californie.

Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.

L'express direct part de la Nouvelle-Orléans à 10 heures 30 minutes du matin.

Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans à 4 heures 30 minutes de l'après-midi et s'arrête à toutes les habitations.

L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après midi.

Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures du matin.

Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Thalie.

A. S GRAHAM, Agent au Dépôt des Billets.
B. W. McCULLOUGH, Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
F. CHANDLER, Agent Général au Dépôt des Passagers, St Louis, Mo.
H. M. HOXIE, 2e Vice-président, St Louis, Mo.
31oct—

Chemin de Fer Pontchartrain.

HEURES DE DEPART ET D'ARRIVEE.

MILNEBURG.

A partir de VENDREDI, 3 novembre, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

De la ville.	De Milneburg.
7:00 A. M.	6:00 A. M.
8:30 A. M.	7:50 A. M.
10:20 A. M.	9:15 A. M.
2:00 P. M.	11:10 A. M.
5:00 P. M.	2:00 P. M.
6:00 P. M.	5:00 P. M.
12:00 M.	5:30 P. M.

Les trains partiront de la gare de la rue du Canal.
Les heures sont celles de la ville.
16 mai— J. T. HARAHAN. Président.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St. Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, est prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, Agent-général du département des passagers du Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.

R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers Mobile Ala.
14fév—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE ORLEANS A LOUISVILLE.

	Départ.	Arrivée.
Express	7:00 a. m.	9:42 p. m.
Côte accommodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Malle rapide	6 00 p. m.	9:23 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Des wagons de chasseurs sont ajoutés au train du samedi partant de la Nouvelle-Orléans à 6:45 P. M. et revient en ville par le train de 7:15 P. M.

Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de ticket, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

De la Nlle-Orléans à Bladon Springs, aller et retour $14 55.

JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN, Surintendant.
13 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:00 a. m.	9:42 p.m.
Coast accomodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail	6:00 p. m.	9:23 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Hunting coaches will be attached to Saturday train leaving New Orleans at 6:45 P. M., returning at 7:15 P. M.

Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.

Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. Prix 25 cts par voyage.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

From New-Orleans to Bladon Springs and return $14 55.

JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent
J. T. HARAHAN, Superintendent.
13 mai—

Grande Route de Jackson.

Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST.-LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 2..8:00A.M	Malle No 3...7:00 A. M.
Malle No 3...5:30P.M	Expr No 3. 10:45A. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
W. COLEMAN, Asst. Agent Gén. des Pass
M. SHEAFE, Surintendant.

Great Jackson Route.

Chicago, Illinois Cent. R. R Co.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST.-LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 2..8:00 A.M	Mail No 1...7:00 A. M.
Mail No 4....5:30 P. M	Express No 3 10:45A.M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common

A. D. SHELDON Ticket Agent.
W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agent.
M SHEAFE, Superintendent.

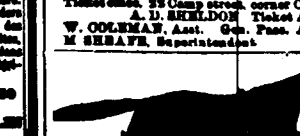

VAPEURS.

MANDEVILLE et COVINGTON.

Steamer de la Malle des Etats-Unis NEW CAMELIA.

SERVICE D'HIVER.

A PARTIR DU 1er NOVEMBRE 1882

Le steamer partira de Milneburg, à l'arrivée du train quittant la gare de Mobile, au pied de la rue du Canal comme suit:

MARDI, à l'arrivée du train de Midi.
JEUDI, " de Midi.
SAMEDI, " de 3 P. M.

Retour, laissera Old Landing:
LUNDI...5 A. M.
MERCREDI...7 A. M.
VENDREDI...7 A. M.

si le temps et les eaux basses le permettent.

Prix, chaque voyage, $1.

Excursions tous les premiers dimanches du mois. Prix—Aller et retour. $1.

Fret reçu tous les jours à la gare des marchandises du Louisville et Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.
1er nov—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers, Capitaine, J. F Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 106 rue Commune.

On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Paquebot régulier pour Lafourche, Donaldsonville et le bas du Fleuve.

Partira tous les LUNDIS et MERCREDIS à 5 p m

Pour tous les débarcadères sur le fleuve et le Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux—Le bateau A1 d'un faible tirant d'eau,

PENINAH,

S. B Bell, capitaine. C. F. Albe, commis

partira comme ci-dessus, remontant le bas du fleuve tous les Mercredis et Samedis. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à GEO. D. HITE, 142 rue Gravier.
27déc—1m

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE.

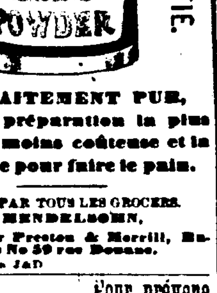

NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.
S. MENDELSOHN, Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.
12 janv—1an JAD

SIMMONS LIVER REGULATOR

Pour prévenir —LA— Fièvre Jaune

Prenez le "Simmons Liver Regulator"

Ce médicament a préservé les habitants de Savannah, Géo., qui en ont fait usage pendant la terrible épidémie de 1876.

MM. H J. Zeilin & Co

Messieurs—Nous, soussignés, mécaniciens du Georgia Central Railroad, pénétrés de reconnaissance pour les bienfaits que nous a procuré l'usage du "Simmons Liver Regulator", lors de l'épidémie de fièvre jaune à Savannah, Géo., pendant l'été et l'automne de 1876, désirons établir les faits suivants: Pendant l'épidémie dont il s'agit nous avons fait usage du médicament connu comme le "Simmons Liver Regulator", préparé par J. H. Zeilin & Co. et, quoique exposés aux plus pernicieuses influences des miasmes de la fièvre jaune en venant à Savannah et en sortant à toutes les heures de la nuit, et ensuite en passant des nuits entières dans la ville pendant la durée de cette fatale épidémie, nous avons tous conservé notre santé, à l'exception d'un seul qui est tombé malade mais qui a promptement recouvré la santé. Nous ne saurions attribuer notre salut, après la protection de la Providence, qu'à l'usage habituel et ininterrompu du "Simmons Liver Regulator", pendant que nous étions exposés à la malaria de la fièvre jaune.

Agréez, messieurs, etc.,

C. B. PATTERSON, JAS. L. MALLETTE, JOHN R. COLLINS, MILTON F. COOPER.

Ne prenez que le vrai "Regulator" qui porte toujours sur l'enveloppe la Z rouge (marque de fabrique) et la signature de J. H. ZEILIN & CO.,

A vendre par tous les pharmaciens.

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytanie.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longent celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania descendent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive ... du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne directe jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ, coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées, et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart, à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common Street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts, ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à ..., Poydras, Poydras à ... Girod.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à la jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6me district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue et à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryads cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontent la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivent St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les Baronne cars, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryads cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et ... l'Exposition Building.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Prix du numéro...10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.

Une première insertion...$1 20
Chaque insertion subséquente...7

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS: 73 ... CHARTRES ... 73.